



Déclaration Liminaire des CAPL n°1, 2 et 3 du 11 décembre 2018  
mouvement de régularisation suite à la fermeture de la trésorerie d'Etapes

Madame la Présidente,

Lors des élections professionnelles, les agents du Pas-de-Calais se sont exprimés pour des organisations syndicales plus réformatrices que de lutte.

Mais ce qui attend la DGFIP et la DDFiP demain n'est ni une transformation, ni une réforme mais bien son démantèlement avec un « accompagnement » des agents vers « autre chose » !

Cependant, près d'un quart des collègues ont fait confiance à **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** et nous les remercions.

Nous avons également entendu la perte de confiance d'une partie de nos collègues dans le système. **SOLIDAIRES Finances Publiques** reste la 2ème organisation syndicale dans le Département et la 1ère organisation au niveau national.

Aujourd'hui a lieu la première convocation du CTR relatif aux suppressions d'emplois.

***Qui le dénonce ? Qui se bat ?***

Nous, **SOLIDAIRES Finances Publiques**, avons manifesté, hier, notre désaccord, devant la délégation de l'inter-région.

Nous, **SOLIDAIRES Finances Publiques**, dénonçons haut et fort ces suppressions.

**ENCORE 40 EMPLOIS SUPPRIMÉS dans le Pas-de-Calais.**

Alors, dans un contexte actuel de lutte, nous, **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**, revendiquons une inter-syndicale forte et une convergence de nos combats.

**SOLIDAIRES Finances Publiques 62** a lutté, lutte et luttera encore, avec tous ceux et celles qui nous rejoindront, pour garantir une vraie défense de nos missions et de notre service public.

**SOLIDAIRES Finances Publiques** défendra toujours tous les dossiers du local au national et du national au local.

On aurait pu distribuer des crayons ou envoyer des lettres personnalisées mais notre rôle est avant tout de vous informer régulièrement, de dénoncer le plan social qui détruit la DGFIP et d'agir en conséquence.

**Madame la Présidente,**

Quand allez-vous prendre conscience de la détresse de nos/vos collègues et œuvrer à nos côtés pour demander l'arrêt de ces suppressions et de ces restructurations ?

Quand allez-vous comprendre leur attachement à leurs missions et à la réalisation de celles-ci et leur donner enfin les moyens de travailler convenablement ?

Quand allez-vous tenter de faire comprendre à nos gouvernants que notre travail est essentiel au maintien du budget et que supprimer nos emplois n'est pas une mesure intelligente pour la bonne gestion de l'économie nationale ?

Quand allez-vous insuffler des bonnes ondes à nos collègues et leur garantir de bonnes conditions de travail (lors de stage sur le PAS limité à deux jours?) et de vraies chaises où s'asseoir (lors des prochaines mutations locales)?

La destruction du maillage territorial n'est pas la solution au bon équilibre budgétaire et nuit gravement à ce service public que vous, comme nous, souhaitez défendre, nous n'en doutons pas.

Vous, comme nous, le savez, des plans d'ampleur menacent notre administration. Nous continuerons de défendre nos missions et nos collègues et espérons que vous aurez à cœur de le faire également.

La fermeture d'un service n'est pas seulement une mesure permettant de réaliser des économies budgétaires, c'est aussi la remise en question de l'organisation de la vie des agent-es qui travaillent au quotidien dans des conditions que la politique de suppressions d'emplois rend extrêmement difficiles.

Les représentants de **SOLIDAIRES Finances Publiques** continueront de vous interpellier chaque fois qu'à des demandes de nos gouvernants, la Direction proposera de fermer des services, ou de les regrouper en minimisant les conséquences sur les conditions d'exercice de nos missions.

Nous lutterons de toutes nos forces pour vous rappeler combien les agents du Pas-de-Calais, malgré toute leur bonne volonté et leur conscience professionnelle, sont fatigués de jeter toutes leurs forces dans la réalisation de leurs missions pendant que leur propre ministère leur met des bâtons dans les roues. Nous ne nous contenterons pas de vous regarder faire et ne vous aiderons pas non plus à déplacer tel-le agent-e au lieu de tel-le autre.

Les CAPL de ce jour, sont, malheureusement, le résultat de la destruction de notre réseau.

Ni les élus, ni les agents (dans des conditions normales de travail) ne souhaitaient la fermeture d'Etaples et cependant M. DARMANIN n'a pas choisi de sauver cette trésorerie !

Et quoi qu'il ressorte des débats de ce jour, des visites cordiales, nous ne sommes pas sûrs que ni les partants ni les récipiendaires ne soient satisfaits de ce mouvement.

Les CAPL de ce jour sont les dernières de cette mandature durant laquelle la DG a déjà commencé à limiter le droit d'exercice syndical. Demain, le Pas-de-Calais préfigurera la déréglementation de la gestion des personnels.

La crainte sur les droits et la capacité des CAP locales et nationales à exercer leurs prérogatives est réelle !

Les élus de **SOLIDAIRES Finances Publiques 62** actuels et futurs s'appuieront sur le droit et les faits pour continuer de défendre tous les agents du département et lutteront aujourd'hui comme demain pour conserver les droits et les moyens de le faire correctement, en toute transparence et sans cogestion.

**Vos élus en CAPL :**

CAPL n°3 (agents)

Elisabeth DAULT, Grégory HAUDIQUER

CAPL n°2 (contrôleurs)

Claudie COINTE, Nadège BOTTE, Marine CAILLERET, Pascal PEIREIRA

CAPL n°1 (inspecteurs)

Wilfried GLAVIEUX, Laurence MOUTIN-LUYAT

